

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
 Six Mois. 5 »
 ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
 Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
 Abonnements, Articles d'argent
 Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
 A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
 Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

La pensée dominante du Message présidentiel, aussi bien que du programme ministériel, est une pensée d'apaisement, de sagesse, de modération et de travail.

Plus de questions irritantes, plus de luttes, plus de surexcitations politiques, plus de programmes fiévreux et de revendications passionnées.

Aujourd'hui que nous sommes sortis de la période de combats, que la République hors de contestation et de péril, ne risque plus de se heurter aux aventures de l'ordre moral et aux mauvais coups des prétendants, il importe de se mettre aux affaires sérieuses, d'aborder les travaux utiles et pratiques, qui feront plus pour la prospérité du pays et le bien-être général, que toutes les déclamations du monde.

Déjà, M. Grévy a tenu à accentuer les tendances de notre politique extérieure, et à répondre indirectement aux insinuations odieuses de la presse réactionnaire, en appelant à la Présidence du Conseil, l'homme d'Etat qui avait su conquérir les bonnes grâces des puissances étrangères au Congrès de Berlin.

Déjà, Gambetta, en acceptant la Présidence de l'Assemblée, et en s'immobilisant dans ce poste peu militant, a voulu indiquer qu'il mettait une sourdine à son « tempérament » et qu'il entendait cantonner désormais ses brillantes qualités et sa rare intelligence dans les régions sereines que trouble seul le bruit de la sonnette présidentielle.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE**DÉMÉNAGEMENTS**

Arlequin. — Allons, cette fois, c'est fini et bien fini, mon pauvre Cassandre, il ne nous reste plus qu'à déménager.

Cassandre. — Déménager, à mon âge ! Moi qui espérais...

Arlequin. — Te reposer sur tes vieux jours, boire, manger et dormir sans rien faire...

Cassandre. — Hélas, quel rêve !

Arlequin. — Rêve évanoui... Penses-tu que je n'aie pas aussi mes illusions perdues ?

Pierrot. — Pas tant que moi !

Arlequin. — Bon, voilà l'autre. — A l'entendre, ce serait le plus martyrisé de tous.

Pierrot. — Et qui donc serait plus malheureux s'il vous plaît ? Quand on a passé plus de vingt ans à se gober aux dépens de Colombe, croyez-vous que ce soit drôle d'être flanqué dehors sans rémission ; de se trouver sur le pavé sans argent, sans ressource, sans le moindre gâteau à se mettre sous la dent.

Arlequin. — Parbleu ! nous en sommes tous là.

Cassandre. — Évidemment.

Pierrot. — Oui, mais si vous saviez combien je suis faînéant de mon naturel...

Arlequin. — Et gourmand !

Cassandre. — Et voleur... !

Pierrot. — Dire que j'en serai peut-être réduit à la terrible nécessité de travailler pour gagner ma vie.

Arlequin. — Perspective navrante !

Pierrot. — Moi qui en avais si bien perdu l'habileté.

Cassandre. — Pierrot, ne continue pas ou j'éclate !

Enfin, le maintien au ministère de la plupart des anciens collègues de M. Duval, l'adjonction de deux représentants de la gauche, MM. Le Royer et Jules Ferry, et d'un membre de l'Union républicaine, M. Lepère, sont une nouvelle preuve que la politique actuelle a pour programme la conciliation et la concorde.

« Ne cassons rien » — telle pourrait être traduite, en termes vulgaires mais expressifs, la devise de nos gouvernements.

M. Grévy n'a pas voulu que son avènement à la Présidence fut troublé par le moindre bris de vaisselle parlementaire.

Tout cela est fort bien et nous sommes prêts à applaudir des deux mains à des inspirations où la sagesse le dispute au patriotisme.

Maintenir nos bonnes relations avec l'étranger, réduire à leur courte honte les aboyeurs de Prussiens, c'est parfait.

Arracher la République aux agitations stériles, pour la faire entrer dans la voie de la tranquillité salutaire et des labours seconds, — rien de mieux.

La seule réserve que puisse appeler un programme aussi louable, c'est que le calme et la tranquillité, recherchés avec raison, ne dégénèrent pas en immobilité, c'est que l'apaisement et la concorde désirés ne deviennent pas une porte ouverte à nos adversaires.

Partout le besoin des réformes et des progrès se fait sentir d'une façon impérieuse.

Il n'est pas une branche de nos administrations variées qui ne soit plus ou moins avariée, plus ou moins vermou-

lée, et qui ne demande qu'on lui infuse une sève nouvelle.

L'armée, l'instruction publique, la justice, les finances, le Conseil d'Etat, toutes ces institutions sont imprégnées d'éléments malsains qu'il importe de purifier, d'assainir.

On comprend trop bien que vingt années d'empire suivies de sept ans d'ordre moral aient laissé dans tous les coins et recoins des germes vénéneux, des parasites voraces et des herbes mauvaises.

Nous ne parlons pas seulement des fonctionnaires, mais des tendances, des routines, des habitudes, de ces aberrations bureaucratiques que rien n'a pu ébranler encore.

Eh bien, le moment est venu d'y porter la main, avec toute la modération, toute la mesure, tout l'opportunisme que l'on voudra, mais avec une résolution froide et énergique.

Pour la première fois, depuis que la France existe, nous possédons un gouvernement maître de lui-même, libre de ses actions, appuyé sur la volonté nationale, assuré du concours de l'opinion publique, — il faut qu'il introduise dans notre régime politique les réformes indispensables pour donner à notre pays un renouveau de vigueur et de santé.

L'édifice républicain qui succède aux monarchies effondrées ne doit pas s'élever sur des matériaux usés, fusés ou pourris.

On nous a reproché souvent de n'avoir qu'une République de façade, ayons maintenant une République de fondation.

JACQUES BARBIER.

Pierrot. — Vieille bête, va ! C'est toi qui nous a perdus.

Cassandre. — Ah tu le prends sur ce ton, galopin !

Arlequin. — Ah ça êtes-vous fous, camarades ? Le moment est bien choisi de vous disputer quand la charrette est en bas de l'allée.

Cassandre. — C'est vrai ; le sage Arlequin nous rappelle au sentiment de l'amère réalité.

Arlequin. — Voyons, déménageons et vivement, il est inutile d'attendre qu'on nous reconduise avec le pied.

Pierrot. — On ne résiste pas à de semblables arguments, — déménageons !

Arlequin. — Regarde, Cassandre a déjà fait son paquet. — Qu'emportes-tu là, mon vieux barbon ?

Cassandre. — Le portrait de mes ancêtres.

Pierrot. — Oh là là !

Cassandre. — Où vois-tu de quoi rire imbécile ? Ne sais-tu pas que je sors de la plus haute noblesse ?

Arlequin. — C'est bien connu ; Cassandre possède au moins cent cinquante quartiers.

Cassandre. — Et plus de deux cents parchemins qui te prouveront que je descends des Croisés !

Pierrot. — Et aujourd'hui tu ne descends que par la porte... ça change.

Cassandre. — On n'est pas maître de sa destinée... j'étais fait pour régner sur un grand peuple !

Arlequin. — Pas de bêtises, si nous nous attardons à ces niaiseries, nous n'aurons jamais fini....

Pierrot. — Oui, il faut se presser ; j'entends déjà un bruit de bottes, de bottes, de bottes !

Arlequin. — Alors tu n'emportes que ce vieux cadre ?

Cassandre. — C'est tout ce qui me reste de mon ancienne splendeur... attendez pourtant, et ma bouteille...

Pierrot. — Vide ?

Arlequin. — Parbleu !

Cassandre. — Peut-être trouverai-je une âme charitable pour la remplir....

Pierrot. — On l'y mettra toujours de l'eau de la Salette, aujourd'hui elle ne vaut pas cher.

Arlequin. — C'est fini ?

Cassandre. — Permettez, ma perruque de rechange.

Pierrot. — Comment ! tu en avais deux, — prodigue !

Cassandre. — Naturellement : quand je vais dans le monde !

Pierrot. — Tiens, je ne savais pas....

Arlequin. — Mais, si Cassandre est très bien reçue au faubourg St-Germain.

Pierrot. — Tu m'y présenteras, hein ?

Cassandre. — Volontiers, comme cire à bottes, n'est-ce pas ?

Pierrot. — Voyez-vous cette ganache ?

Arlequin. — Paix à ton tour, Pierrot, fais vite ta malle.

Pierrot. — Ce ne sera pas long. D'abord ce restant de farine.

Arlequin. — Il n'y en a plus guère.

Pierrot. — J'ai fait si souvent fait le pître depuis quelques jours !

Arlequin. — Et puis ?

Pierrot. — Une mèche des cheveux de Colombe.

Arlequin. — Mais j'en ai une aussi....

Cassandre. — Parbleu ! nous en avons tous...

Arlequin. — Montre voir. — Comment, la tienne est blonde ?

Pierrot. — Et la mienne est noire !

Arlequin. — Et la mienne : rousse !

Cassandre. — Est-ce que Colombe se teindrait les cheveux ?

Arlequin. — Mais non, encore un mauvais tour de cette damnée coquette. — Colombe nous aura distribué les cheveux de ses amies....

Pierrot. — Ou de sa concierge. — Je crois me rappeler que cette nuance....

Cassandre. — Ah la gueuse nous en a joué, — et si nous avions fait la sottise de l'épouser !

Arlequin. — Aussi, elle a pris les devants.

Pierrot. — Qui sait, c'est peut-être un bonheur qu'elle nous flanque dehors... Voilà qui est fini.

Arlequin. — Tu n'oublies rien ; et toutes ces paperasses ?

TOUJOURS L'AMNISTIE

Il faudrait s'entendre, une bonne fois, sur cette grosse affaire, qui est un des points noirs de l'horizon. — Rien ne nous paraît plus simple pourtant que d'arriver à une solution satisfaisante et avouable pour tous les honnêtes gens.

Il y a trois sortes de crimes qui doivent être écartés sans rémission des mesures de clémence : le vol, l'assassinat, l'incendie.

Attendu que le vol, l'assassinat et l'incendie n'ont absolument rien de commun avec la politique ; attendu que ce sont là des crimes absolument vulgaires, dont les auteurs n'ont pas plus de raison d'être graciés que le gibier ordinaire de nos prisons et de nos bagnes.

Il est difficile de faire cette distinction, obligeant quelques âmes timorées. On ne sait trop, en temps de guerre civile, où le crime commence et où le crime finit.

Pardon : il y a des misérables qui, pendant la Commune, se sont introduits dans le domicile privé des habitants, ont fouillé les tiroirs, dévalisé les placards, — voilà le vol.

Il y a des gredins qui, sans provocation, sans prétexte de légitime défense, sans l'ombre d'un jugement, ont fusillé lâchement des otages comme Chaudey, sur la simple dénonciation d'un *Père-Duchesne*, — voilà l'assassinat.

Il y a, enfin, les Vandales qui ont jeté des bonbonnes de pétrole dans les caves et qui ont voulu mettre le feu aux quatre coins du Louvre, — voilà l'incendie.

Est-il bien malaisé de retrouver, dans les arrêts de conseils de guerre, les individus *convaincus* de ces crimes, condamnés pour ces faits spéciaux ?

Nous ne le pensons pas.

Que l'on gracie, que l'on amnistie au besoin tous les autres, que l'on passe l'éponge sur toutes les usurpations de fonctions, sur toutes les insurrections, sur toutes les révoltes, sur tous les insensés quelconques qui relèvent à un certain degré de l'exaltation politique, rien de mieux ;

Pierrot. — Les notes de mes créanciers, inutile de s'en occuper.

Arlequin. — Acquittées alors ?

Pierrot. — Pour qui me prends-tu ? m'as-tu jamais vu payer n'importe quoi ?

Arlequin. — C'est juste ! excuse, ami Pierrot, ces soupçons injurieux.

Pierrot. — Relève-toi, je te pardonne, — et aide-moi à descendre cette malle.

Arlequin. — La malle me semble bien superfuelle

Que l'on jette le voile de l'oubli et de la miséricorde sur les égarés pris les armes à la main, sur les combattants de cette terrible guerre de rues qui dura sept jours, — nous l'accordons, nous le demandons même : car ceux-là exposaient leur peau, ceux-là luttaient au prix de leur vie et ne se cachaient pas derrière un mur pour fusiller lâchement des prisonniers à genoux.

Mais quant aux voleurs, aux assassins et aux incendiaires, nous ne voyons ni grâce, ni amnistie possible, en tant que mesure générale.

Nous croyons que ce serait aller contre l'équité, contre l'honnêteté et contre le sentiment général du pays, que d'assimiler ces coquins aux égarés et aux exaltés de la Commune.

Il n'y a pas plus de raison d'ouvrir les portes de la patrie à ces gens-là, qu'il n'y en aurait d'ouvrir les prisons aux malfaiteurs vulgaires que la sécurité publique oblige de tenir sous-clé.

Certes, l'avènement de M. Grévy à la Présidence doit débuter par un acte de clémence, par une mesure générale d'oubli et de réconciliation.

Mais il ne faut pas que cette clémence fasse peur, il ne faut pas que l'ombre d'un soupçon puisse planer sur les conséquences de l'amnistie.

En un mot, rapatrions les égarés, les fous, les exaltés, les extravagants même, — mais les scélérats jamais !

AUTRE GUITARE

Et les hommes du 16 mai ! Faut-il les amnistier, dira-t-on ? Faut-il les punir ou leur pardonner ?

Dans quelle catégorie de malfaiteurs doivent-ils être classés ?

Voici notre avis :

Les gens de l'ordre moral n'ont ni incendié, ni assassiné. Leurs méfaits réactionnaires n'ont pu recevoir une exécution complète, et à ce titre, nous estimons, comme nous l'avons dit déjà, qu'il serait d'une sage politique d'abandonner une mise en accusation tardive et qui pourrait prendre le caractère d'une sorte de vengeance réchauffée.

Un ordre du jour infamant, voté par la Chambre et le Sénat, sur le rapport de la Commission d'enquête, nous semble une flétrissure suffisante pour l'entreprise misérable de ces hommes qui ont reçu déjà un premier châtiment dans les camouflets du suffrage universel.

Maintenant ce n'est pas tout, si les responsabilités politiques, les responsabilités générales peuvent être effacées, les responsabilités privées subsistent, et le pardon humiliant du Parlement ne saurait porter atteinte aux droits particuliers des citoyens persécutés et molestés par les fonctionnaires du 16 mai.

Ces fonctionnaires n'ont pas assassiné, ni incendié, nous le répétons, mais ils se sont livrés à des actes de spoliation et d'arbitraire qui prennent le caractère de véritables délits.

Quand, au mépris de la loi, des procureurs ont fait arrêter des citoyens inoffensifs, quand des préfets ont saisi des journaux, ont interdit la voie publique à des publications, qui avaient le droit légitime d'y paraître et de s'y vendre librement,

Ces fonctionnaires ont commis là des atteintes à la liberté individuelle, des atteintes à la propriété privée qui peuvent donner lieu à des réparations.

Il importe que ce droit de réparation reste entier ; il importe surtout que les revendications des victimes de l'ordre moral ne se heurtent pas à des fins de non-recevoir, comme nous en avons vues trop souvent.

Du moment que les bons frères de Caluire ont pu obtenir cent soixante-quinze mille francs de dommages-intérêts contre un préfet de la Défense nationale, il faut que tous les citoyens dépouillés, molestés et lésés, puissent obtenir également des dommages contre les tyranneux du 16 mai, sans se voir fermer au nez la porte des tribunaux et des Conseils d'Etat.

S'il y a une jurisprudence à établir de ce chef, qu'on l'établisse ; s'il y a une loi à faire qu'on la fasse, mais on ne saurait laisser subsister une inégalité aussi criante.

Résumons-nous : l'amnistie pour l'entreprise politique du 16 mai, — oui, — mais l'amnistie pour les délit privés de ses agents, — non.

Que l'action publique soit éteinte, nous le voulons bien, mais l'action des particuliers doit être réservée intacte et complète.

En présence des sévérités de la Cour de Dijon, il n'est pas trop tôt, ce nous semble, que tous les fonctionnaires soient égaux devant leur bourse.

LE PRÉSIDENT GAMBETTA

La même crise gouvernementale qui a élevé M. Jules Grévy à la première magistrature de la République, a porté M. Gambetta sur le premier siège de la Chambre des députés. C'est à l'orateur de Romans

qu'échoit désormais la mission de passer la parole aux « honorables » qui ont un discours dans la poche, et de clore les incidents tumultueux.

Ce rôle nouveau, auquel l'impétueux leader des Gauches semblait peu prédestiné, a suscité bien des commentaires. Les oracles de la presse conservatrice et des feuilles intransigeantes se sont placés sur le même trépied pour dénoncer la fugue déguisée du tribun populaire.

— Gambetta veut sa part du gâteau !
— Gambetta pense au solide !
— Gambetta en a assez des harangues révolutionnaires !

— Gambetta lâche ses programmes !

— Gambetta laisse ses lieutenants se débattre, comme ils pourront, avec les tirailleurs écervelés qui ne veulent pas rentrer dans les rangs après la victoire du 5 janvier et la capitulation de l'Elysée ! Il se réfugie sur un roc inaccessible aux réclamations des naïfs et des crédules, excités par ses promesses de réformes politiques et sociales ! Il renouvelle son escapade de Saint-Sébastien !

Les tirades vives et moqueuses se suivent à la queue leu-leu.

Quoique Gambetta, perdu dans un fauteuil au-dessus de cette tribune où l'on avait coutume de le voir debout, l'œil en feu, le bras imposant, ne soit point l'idéal de nos prévisions ;

Quoique nous ne voyions aucune relation dans l'art d'improviser de vigoureux discours et l'aptitude nécessaire pour appliquer de sang-froid les dispositions d'un règlement sujet à chicanes ;

Quoique l'abstention majestueuse, qui convient en général au Jupin, Arbitre suprême des débats parlementaires, nous paraît trop propice au développement des embouts conservateurs ;

Nous ne croyons point que la présidence, dévolue à M. Gambetta, justifie les reproches et les râtelles dont elle est le thème exagéré.

M. Gambetta, plus que M. Jules Grévy, a été, pendant toute la période machiavélique du Septennat, le protecteur de la République. C'est à lui que l'on doit la cohésion inébranlable de tous les groupes de la majorité, cohésion contre laquelle s'est heurtée, en se brisant, la conspiration clérico-monarchiste. C'est sa parole ardente qui, dans toutes les circonstances solennelles, a flétrit les agissements des conspirateurs aux gages des régimes déchus. C'est sa vigilance courageuse, qui a tenu en échec toute la bande des voraces, friands de la pâtée promise par M. Cunéo. Par lui la France a pris patience, n'a point désespéré et a vaincu. Lorsque la majorité de la Chambre honorait en M. Jules Grévy la dignité de caractère et la fermeté des vieilles convictions, pouvait elle ne pas récompenser dans Gambetta les efforts de la lutte et les élans du patriotisme ?

Les 363 n'ont pas examiné au préalable si le chef, autour duquel ils s'étaient alliés afin de repousser l'assaut du 16 Mai, avait l'aménité de formes et la froideur de tempérament, requises pour distribuer impartiallement les rappels à l'ordre ; — ou encore, si sa présence dans le ministère ne serait pas plus utile et plus logique que son élévation à la présidence de la Chambre. Une place d'honneur était libre : on la lui a octroyée par reconnaissance et par sympathie.

C'est ainsi que nous comprenons le vote du 31 janvier.

M. Gambetta, relégué dans des fonctions pour ainsi dire contemplatives, ne perd nullement ses droits de guide attitré de la majorité parlementaire, et encore moins ses devoirs. Nous ne doutons pas qu'il tienne à se distinguer comme président, autant qu'il s'est élevé dans l'estime publique comme tacticien et orateur opportuniste.

Il n'oubliera point qu'il a été chef d'armée ; que cette armée n'est pas arrivée au terme des conquêtes pour lesquelles il l'avait lancée en avant. Il saura conseiller ses lieutenants, et au besoin leur venir directement en aide pour franchir les obstacles qui pourraient ralentir ou entraver sa marche.

On a vu des présidents de la Chambre descendre de leur fauteuil pour prendre part aux discussions importantes. Nous espérons que M. Gambetta laissera de temps

à autre sa sonnette, pour soutenir un projet de loi battu en brèche par la droite, ou pour repêcher à la hâte un collègue de la gauche en train de se noyer. Il ne peut renoncer pour toujours à l'usage du verre d'eau sucrée.

Nous comptons aussi qu'il usera du prestige que lui donnent ses hautes fonctions, pour stimuler l'activité de la Chambre et amener progressivement l'ère des « libertés nécessaires » et de « la démocratie bien comprise ».

S'il s'immobilisait sur son fauteuil présidentiel, le Gambetta populaire n'existerait bientôt plus, et nous ne serions pas étonnés de voir l'interruption banale : « Et le 4 septembre », remplacée par celle-ci : « Et le programme de Romans ! ».

Epargnons ce plaisir facile à M. Baudry-d'Asson.

LE SCRUTIN DU 2 FÉVRIER

Le ciel distribue à tour de rôle ses avertissements à ceux qui avaient fait voeu d'être siens.

Au 5 janvier dernier, il abandonna les bonapartistes à leur malheureux sort, et leur campagne pour la conservation des sièges sénatoriaux fut désastreuse. Dans le scrutin du 2 février, il est resté sourd aux prières des légitimistes, et leurs candidats, quoique des plus vaillants, ont mordu la poussière.

M. le comte de Mun, qui avait appelé à la rescoufle tout le ban des tonsurés et des gardes-chasse, est blakboulé à Pontivy.

M. de la Rochejacquelein, que sa haute noblesse et sa constante fortune semblaient devoir préserver de toute mortification, est éconduit piteusement dans sa bonne ville de Bressuire.

Si bonapartistes et légitimistes ne comprennent pas que leur temps est passé et que les sympathies populaires vont tout droit aux représentants des idées nouvelles, ils sont bien aveugles. A un mois d'intervalle, ils reçoivent, les uns après les autres, une leçon, dont la morale est passablement significative.

Quand on songe que le champêtre Malartrie, le doux, l'harmonieux, l'inoffensif réactionnaire de la Haute-Loire, ne recouvrera pas même le fauteuil sur lequel il rêvait comme un écolier aux vacances prochaines, il est manifeste que le suffrage universel rompt définitivement avec tous les serviteurs tardifs du pouvoir monarchique !

La preuve de l'adhésion, que les institutions républicaines obtiennent partout en France, était faite depuis longtemps. Aujourd'hui elle est palpable, éclatante.

Le trio des Fourtou, Cassagnac et baron Reille, qui ont eu la chance, dimanche dernier, de se voir confirmés dans leur mandat par quelques milliers d'électeurs entêtés, n'a rien de discordant et de bien regrettable.

Trois Ratapoils élus contre neuf champions dévoués de la République, c'est un quart de victoire : cela n'augmentera point l'importance relative de la minorité turbulente, qui avait beau jeu avec la patience magnanime de M. Jules Grévy.

Ce qui saute aux yeux, ce qui est la confusion de nos adversaires, c'est que des derniers invalidés de la Chambre, quelques-uns à peine reviens sur l'eau. Ils reprennent le train de Versailles, n'ayant qu'un faible excédant de bulletins, pour attester le fameux « dévouement inaltérable » de leurs compatriotes.

C'est donc à bon droit que leur élection du 14 octobre avait été frappée de suspicion !

Sans doute, il y a encore des bourgs pourris, qui s'appellent Condrom, Ribérac, Castres, et qui sont le vrai « fumier » de la République. Mais ces bourgs s'épurent de plus en plus, et lorsque le temps y aura fait disparaître la génération qui fut comblée de faveurs par les acolytes de l'empire et de l'ordre moral, ils feront chorus avec la grande famille française pour accuser le gouvernement du pays libre par le pays souverain. M. de Fourtou, M. Paul de Cassagnac et M. le baron de Reille, s'ils ont pris bonne note de la progression descendante de leurs majorités successives, ne conservent sans doute aucune illusion à ce sujet.

Quel mal y aurait-il d'ailleurs à ce qu'il subsiste dans le Parlement quelques valets fanatiques des régimes déchus ? La République ne peut avoir la prétention de faire capituler tous les groupes de grognards épargnés dans les 86 départements ; il est bon que ses représentants conservent devant eux le spectre du monarchisme.

On dit qu'il faut une opposition à tous les gouvernements, pour les empêcher de tomber soit dans la présomption, soit dans l'indolence.

Lorsque le centre-gauche hésitera, on pourra lui crier : « Tu dors, Brutus ! M. de Fourtou est encore là ! »

A ce point de vue, nous n'avons qu'à remercier le ciel de conserver à la Chambre

quelques épaves de cette droite réactionnaire, qui complota durant huit années l'aservissement de la France.

Le ciel n'en est pas moins digne de notre reconnaissance, pour avoir signifié tour à tour aux bonapartistes et aux légitimistes que leurs suppliques de restaurations sont bel et bien rejetées là haut sans appel.

De Puget-Théniers à Pontivy, la France est devenue républicaine !

Quand fut-elle monarchiste ou impériale avec le même ensemble, et surtout avec la même spontanéité ?

FEUILLES VOLANTES

Au lendemain du 24 mai, les démissions de hauts fonctionnaires se produisent d'une façon endémique.

C'est à qui suivrait le premier M. Thiers dans sa retraite imprévue !

La démission du maréchal n'a point amené un spectacle pareil d'holocaustes volontaires.

On cite jusqu'à trois protégés de l'Elysée, qui ont eu la pudeur de prendre le deuil de leurs propres places : l'ambassadeur de Londres, M. d'Harcourt ; l'ambassadeur de Vienne, M. de Vogué, et le vice-président du Conseil d'Etat, M. Andral.

Quant aux autres, — M. de Broglie se pourrait en compter le nombre — ce sont des crampes qui s'attachent aux flancs de la République et qui espèrent qu'on oublie leur origine et leurs opinions.

C'est le cas de nous montrer conservateurs, » se sont-ils dit avec ensemble.

On ne pourra faire remarquer, certes, que leurs actes sont en désaccord avec leurs principes.

Grâce à eux, la devise : « J'y suis ; je reste », est même complètement sauve.

Bon pour les fonctionnaires républicains d'avoir des délicatesses de conscience !

Dans le monde des « honnêtes gens », on ne se démet pas ; on se soumet encore moins ; on palpe.

Le nouveau président de la République, M. Jules Grévy, a pour tous insignes : un habit noir et une cravate blanche.

Pas le plus petit bout de ruban ; pas le plus petit rang de galons ! Le hasard l'avait taillé tout exprès pour représenter la souvenance populaire dans sa simplicité majestueuse.

Cela ne pouvait faire le compte des amateurs de colifichets et de fanfreluches.

Le général Vinoy s'est empressé d'envoyer au nouvel hôte de l'Elysée le grand cordon de la Légion-d'Honneur.

Porteur dudit cordon, M. Jules Grévy aura peut-être plus de prestige aux yeux des ambassadeurs étrangers, qui viendront lui apporter l'expression de leurs hommages.

Mais aux yeux du public français ? — Ouf ! Ouf !

C'est M. Dufaure qui doit rire... en regardant sa boutonnière !

Ah ! le vilain tour qu'on a joué là à M. le Président !

M. le général Vinoy est un endurci bonapartiste. Il ne pouvait faire au chef du pouvoir exécutif républicain qu'un cadeau dangereux.

Pourquoi M. Jules Grévy ne s'est-il pas proposé la règle de sagesse :

Timeo Danaos et dona ferentes !

C'est que probablement, parmi les paquets de son déménagement, il avait oublié son lantin.

La candidature officielle !... la pression administrative !... la corruption électorale !...

Vous savez que ces cris d'indignation résonnent dans la bouche des vaincus de l'Ordre moral, comme s'ils n'avaient pas inventé les affiches blanches et les urnes à double compartiment.

Ils trouvent la chose si naturelle, qu'ils ne peuvent croire à la neutralité des préfets de la République dans les combats d'électeurs.

La semaine dernière, nous avons vu de bons sénateurs droitiers interpeller M. de Marcère sur les abus d'autorité, commis par le sous-préfet de Pontivy au détriment de la candidature de M. de Mun. Ce sous-préfet avait eu l'audace d'envoyer la circulaire du candidat républicain à tous les maires de l'arrondissement, sous le couvert de sa griffe !

DERNIER COUP DE BALAI.

La question de l'épuration est depuis trop longtemps sur le tapis. Tout a été dit à ce sujet. On ne saurait plus avancer, pour ou contre, aucune considération dont le public n'aît les oreilles rebattues.

C'est une question à vider une bonne fois pour toutes. Elle a failli jeter à la côte le ministère du 14 décembre, lorsque après treize mois d'une navigation heureuse il touchait au port. Elle a été pour l'élu du 24 mai le croc-en-jambe fatal. Non résolue à fond, elle pourrait encore donner des alertes au nouveau ministère. Qu'on l'enterre donc pour toujours !

Le pays attend le dernier coup de balai avec une fiévreuse impatience.

La Chambre le réclame à cor et à cris.

Le Sénat ne verrait pas la chose de mauvais œil.

Le Président de la République en serait fort aise.

Tous les dossiers des serviteurs zélés de l'ordre moral sont connus et les sujets ne manquent pas pour occuper dignement les emplois qu'ils détiennent si mal.

La besogne n'est pas agréable, sans doute, mais la besogne est urgente, et l'écluder seulement en partie serait un acte impardonnable d'imprévoyance et de faiblesse. A quoi bon traîner un boulet, dont on peut briser la chaîne sur l'heure ?

Il y a des juges de paix, des substituts, des procureurs généraux, qui ont mis de faux poids dans les balances de la justice, par haine des institutions républicaines. Ils sont vingt, cinquante, cent, deux cents... Pourquoi le garde des sceaux mettrait-il plus de 24 heures, pour en arrêter la liste et leur faire rendre leurs toques galonnées ?

Il y a des recteurs d'académie, des inspecteurs, qui prennent volontiers des ordres à l'évêché voisin et tiennent l'enseignement à la remorque des exigences cléricales. Il y en a une douzaine, deux douzaines, trois douzaines, dont gracieux faits à l'Université par les Brunet, les Curmont et autres Excellences à la dévotion de M. Dupanloup... Pourquoi le ministre de l'instruction publique ne leur appliquerait-il point, par un seul arrêté, la règle du *que retranché* ?

Il y a, à la tête des administrations multiples, qui dans chaque département président aux travaux publics, au commerce, à l'agriculture, etc., de gros bonnets, auxquels la Réaction avait confié ses destins et qui l'ont servie avec un zèle intempestif... Pourquoi les ministres compétents ne réuniraient-ils point leurs noms, le même jour, dans la même colonne de l'*Officiel*, en leur signifiant leur congé de réforme ?

Quand la gale est dans un troupeau, il est de bonne administration d'en extraire en bloc les sujets malades et de ne faire grâce à aucun tondu, en train de bêler, s'il est seulement suspect.

Tel est le cas du personnel administratif, que huit années de gouvernement en arrière ont rendu poussif et scrofuleux.

Il importe de ne laisser nulle part aucune trace de contagion.

Le moment psychologique du dernier coup de balai étant arrivé, il faut qu'il soit donné avec vigueur et ensemble. Il faut qu'on n'ait plus besoin d'y revenir, et que, libres enfin de cette question fatigante de l'épuration, nos ministres, sûrs de n'être point trahis en sous œuvre, consacrent tranquillement leurs efforts à préparer les réformes et les progrès qui sont dans le programme de la République.

Jusqu'ici, quand l'opinion publique a réclamé l'expulsion de cent intrus, on a ouvert la porte à quatre ou cinq des plus insolents, et on a racheté cette expulsion en faisant monter en grade quatre ou cinq de leurs comparses.

Cette comédie ne peut plus se renouveler.

Puisqu'il s'agit du dernier coup de balai, qu'il soit le dernier des derniers, et que le silence se fasse sur l'épuration des fonctionnaires !

Plaise à nos ministres de nous épargner désormais des rebâchages que nous ne pourrions plus rééditer que sur « l'air des lampions » !

LES INCAPABLES

Les maris me font toujours rire, disait feu Gavarni.

Une chose qui nous fait non moins rire, c'est l'aplomb de ces bons réactionnaires, à prétendre qu'eux seuls et leurs créatures possèdent les qualités voulues pour occuper dignement l'administration, les finances, la magistrature et l'armée.

A lire les journaux de ces décavés politiques, on pourrait croire que du jour où l'épuration des fonctionnaires sera un fait accompli, tous les services publics deviendront la proie des incapables, des ignorants, des brouillons et des niais.

Il paraît que la capacité administrative, la science juridique et le génie militaire

résident exclusivement et absolument dans la cervelle des protégés de l'ordre moral.

Hors de ces grands hommes point de salut ; tout le reste n'est que du fretin de quatrième catégorie : préfets ignorants, avocats sans cause, généraux de cirque. Cette pauvre République a le triste monopole de réunir dans son sein tous les déclassés, tous les cancres et tous les fruits secs.

Eh bien vrai, nous ne pensions point être déshérités à un tel degré des dons de l'intelligence et de l'esprit. Nous ne pensions pas que l'arche sacrée du jugement, de l'esprit et du savoir n'était ouverte qu'aux fonctionnaires bien pensants élevés sur les genoux de la monarchie et de l'empire.

La République semblait pourtant avoir un assez beau lot d'hommes qui ne sont pas tout à fait les premiers venus : des écrivains et des poètes comme Victor Hugo, Lamartine, Quinet, Michelet, Louis Blanc, etc., des orateurs comme Jules Favre, Jules Simon, Gambetta.

Des hommes d'Etat comme Thiers, des savants comme Littré, des journalistes comme John Lemoine, About, Vacquerie et tant d'autres. Voilà une poignée de noms qui paraissent indiquer que le parti démocratique n'est pas exclusivement voué au crétinisme.

Que si vous cherchez au contraire dans les rangs de nos adversaires, c'est à peine si vous rencontrez quelques bonshommes, dont le renom ait dépassé les limites de leur arrondissement ou le salon de leur coterie.

Dans ces conditions, il est tout à fait grotesque, pour ne pas dire plus, de prétendre que l'administration, la justice et l'armée seront livrées aux bêtes, le jour où les fonctionnaires républicains en auront pris possession au nom de la loyauté et du sens commun.

Rassurez-vous, bonnes gens, quelque éminent que soit le personnel trié sur le volet de la coalition monarchique, nous trouverons sans peine des sujets dignes de le remplacer.

On a vu déjà qu'il n'était point malaisé de dénicher des préfets aussi intelligents que M. de Beaumanoir, l'homme à la trompe, ou que M. de Tracy, l'homme au clystope.

Nous ne manquerons pas non plus de juriconsultes et d'avocats capables de diriger un parquet et de tourner un réquisitoire aussi bien et mieux que tel procureur général, que tel président de cour, qui a commencé ses études de droit dans les commissions mixtes.

La graine de nos substituts est de première qualité, et ils sont inférieurs comme coup de peigne aux jolis coeurs qui font l'ornement des salons cléricaux, ils compensent aisément ce désavantage par une instruction plus solide et par un jugement plus droit.

Quant à l'armée, nous avons démontré déjà que les généraux à remercier n'étaient pas des foudres de guerre, et pour les jeunes attachés d'ambassade qui représentent si mal la République et conduisent si bien les cotillons, nous arriverons encore plus facilement à intervertir ces aptitudes sans que nos relations extérieures s'en trouvent plus mal, au contraire.

Que la presse conservatrice cesse donc de nous rabattre les oreilles de ces frayeurs simulées sur la décadence future de notre administration, de notre magistrature et de notre armée.

Les républicains ont montré jusqu'à ce jour qu'ils n'étaient pas précisément des imbéciles et ils le montreront encore.

SALON LYONNAIS

M. Simener.

Un banquet de philosophes. Voilà au dire des amateurs et des délicats, la perle de l'exposition. Ce banquet de philosophes est à vrai dire un banquet intellectuel, car l'on n'y découvre pas l'ombre d'une victuaille. Quelques bonshommes vus de dos ou de profil se contentent de déguster une lecture que leur fait un confrère. Dans le lointain, sous un ciel grisâtre, on aperçoit des silhouettes de maisons finement découpées, et qui s'enlèvent avec un rare bonheur de tonalité. Les poses de nos philosophes sont charmantes de naturel et d'abandon. L'un d'eux, surtout, appuyé nonchalamment sur sa canne, est une merveille d'habileté et d'esprit.

Malgré toutes ces qualités, nous hésiterions à qualifier de chef-d'œuvre cette petite toile, qui nous rappelle de trop près Fortuny avec moins de brio et

de chaleur; l'aspect général est un peu froid en effet, et nous nous demandons si le soin apporté par l'artiste à rendre minutieusement les broderies d'un pan d'habit constitue bien la vraie peinture. Il y a un œueil, croyons-nous, à se perdre dans ces infinités petits : on peut y déployer une adresse rare, une dextérité de pinceau peu communes, seulement le véritable sentiment artistique y trouve-t-il son compte ! Il est permis d'en douter.

M. Japy.

M. Japy ne nous présente qu'un coin d'étang ; mais quel joli coin ! Ce n'est rien et c'est beaucoup. Il y a dans cette simple pochade des qualités qui manquent à plus d'un grand tableau. Les terrains humides et marrageux, l'eau, le ciel, les arbres, tout cela est enlevé du bout du pinceau avec un sentiment exquis de la nature et une rare vigueur de ton. Ne vous attardez pas trop devant ce coin d'un étang, vous seriez capable d'y prendre un rhumatisme.

M. Baron.

Bien faible cette année M. Baron. Nous retrouvons son éternelle partie de campagne avec ses mêmes donzelles et ses mêmes bonshommes, mais cette fois on les croirait peints sur porcelaine. M. Baron est un coloriste pourtant et il nous avait habitués à plus de sincérité.

M. Appian.

M. Appian ne nous donne en fait de nouveauté qu'une petite marine représentant les environs d'Argelès (Htes Pyrénées). On sait que les marines d'Appian se ressemblent toutes par leur séduction et leur charme qui donnent parfois de légers accrocs à la vérité. Les environs d'Argelès ne font que confirmer cette appréciation. Il y a au premier plan une écume un tantinet fantaisiste, mais qui a le mérite d'éclairer le tableau d'une note heureuse. Les rochers gagneraient à plus de solidité.

Quant aux deux grandes toiles, retour du salon de Paris et destinées à faire pendant, il leur arrive le sort de tous les pendans : l'un est inférieur à l'autre. Le *Canal du Dauphiné* vaut beaucoup mieux que la *Route de Gênes*, où, à côté des qualités habituelles à notre peintre lyonnais, nous trouvons une facture générale un peu lourde.

M. Roman.

Ce qui nous plaît dans M. Roman, c'est une note bien personnelle, une recherche conscientieuse de la vérité. M. Roman ne trouve pas toujours, mais il cherche, lorsque beaucoup d'autres ne font qu'imiter. Il y a des choses excellentes dans ces *Plaques* sur le Rhône, que nous connaissons tous. Le ciel s'en va bien, l'air est transparent, les plages, avec leurs rayures bleues, sont d'une exactitude saisissante. Seulement, pourquoi des premiers plans aussi lâches, où la solidité fait complètement défaut. Et puis, quel dommage que M. Roman ne dessine pas un peu mieux ? Ses laveuses sont d'un élève des premiers principes à qui on aurait poussé le conte, comme disait Murger. Et ses poules ! quelles tristes volatiles ! M. Roman, nous le répétons, possède des qualités de premier ordre : l'originalité, le sens artistique, le scrupule de la nature, mais il lui faudrait un peu plus de *métier* et surtout, surtout beaucoup plus de dessin.

M. Chabal-Dussurgey

Une couronne de roses entourant un médaillon au profil grec ou romain, comme on voudra.

Cela s'appelle *Concordia*. Assurément le sentiment est excellent, mais la peinture est d'un *poncif* à faire sauver. M. Chabal-Dussurgey connaît son métier, c'est incontestable, il est médaillé, chevalier de la Légion d'honneur, peintre aux Gobelins... Voilà bien des titres et il est question d'y ajouter par surcroit le prix de 6000 fr. donné par la ville. Nous pensons que ce n'est pas sérieux. Si ce prix de 6000 fr. est un prix de vertu, il est certain que nul mieux que M. Chabal-Dussurgey ne saurait enguirlander plus consciencieusement une couronne de rosière, avec sa régularité, sa correction classique, sa lourdeur et son ennui. Mais s'il s'agit d'un encouragement artistique, cherchez ailleurs que dans cette œuvre fatiguée et fatigante qui n'a d'autre mérite que d'être un spécimen parfait du genre *Rococo*,

ROME ET LA SALETTE

L'émotion a été vive, il y a quelques jours, dans le clan des dévots. D'après un journal bien pensant, Léon XIII venait de reconnaître que le miracle de la Salette n'avait été qu'une mystification. Bien des gens s'en doutaient un peu, et nombre de catholiques sincères, pour qui religion n'est pas synonyme de superstition, se félicitaient déjà de cette preuve de bon sens donnée par le chef de l'Eglise.

Mais les dévotes ne l'entendaient pas de cette oreille ; les louveuses de chaises, les vieilles rentières, les cui-sinières en retraite assiégeaient le suisse de leur paroisse, pour avoir de lui quelques détails ; et Dieu sait si les commentaires allaient leur train ! De ce côté, le désappointement était général. Avoir fait venir à grands frais de l'eau de cette source née des larmes de la Vierge, avoir dans son alcôve une belle image représentant l'apparition de ladite Vierge à Mélanie Mathieu et à Maximin Giraud, avoir peut-être fait le voyage de la Salette pour accomplir un vœu fait à cette Sainte-Vierge spéciale, qui avait une vertu supérieure à celle de toutes les autres Saintes-Vierges connues, et tout cela en pure perte ! Voilà que ce n'est plus qu'une Sainte-Vierge de contrebande, et que l'image à laquelle on adressait des prières si ardentes n'est que l'effigie de mademoiselle de la Merlière !

C'était vexant, avouons-le. Nous comprenons que quelques dévotes, méchantes comme on l'est d'ordinaire dans cette classe de la société, aient eu l'envie, un moment, d'arracher les yeux à Léon XIII. Hâtons-nous d'ajouter que cette envie fut vite réprimée ; car le pape est infaillible, et c'eut été péché grave que de ne pas se soumettre à ses décisions. Son prédécesseur avait dit blanc, il

disait noir ; il n'y avait qu'à voir blanc ce qu'on avait vu noir.

Et les dévotes allaient décrocher les images bénies, jeter l'eau si précieusement conservée, et porter à Lourdes ou à Paray-le-Monial les vœux qu'elles réservaient pour la Salette-Fallavaux.

Ames pieuses, remettez-vous d'une alarme si chaude. La Salette n'a pas démerité, et Léon XIII fait toujours fond sur la robuste confiance des fidèles. Non-seulement la cour de Rome n'a pas aboli le culte de cette Ste-Vierge en robe jaune, qui parla aux deux bergers, en termes si éloquents, de la maladie des pommes de terre ; mais un décret du pape, daté du 19 janvier, encourage même la dévotion à Notre-Dame de la Salette ; le sanctuaire est enrichi de nouvelles indulgences ; son église passe au rang de basilique mineure, et une statue nouvelle, œuvre d'un artiste croyant, y sera solennellement couronnée.

Vous pouvez donc, comme par le passé, avoir confiance dans les vertus curatives de la source née des larmes de la Vierge, et tenir pour authentique la mirobolante aventure de Mélanie et de Maximin.

THÉATRES

GRAND-THEATRE. — A moins d'un incident ou d'un accident tout à fait imprévu, *Etienne Marcel* passera décidément samedi et au moment où paraîtront ces lignes, peu d'heures nous séparerons de la représentation de cet ouvrage.

C'est peut-être la première fois que notre théâtre obtient la primeur d'une œuvre lyrique aussi considérable et qu'un musicien d'une réputation acquise, comme M. Camille Saint-Saëns, vient demander à une scène départementale la consécration de son talent en prenant pour arbitre de sa valeur un public de province. Voilà de la décentralisation artistique vraiment sérieuse.

Et bien, voyez comme nous sommes, gens de province. Parce qu'il a plu à l'auteur d'*Etienne Marcel* de confier à M. Aimé Gros et à sa troupe le sort de son opéra — ou plutôt de son drame lyrique suivant l'affiche, — beaucoup de gens ayant d'avoir entendu une seule note, avant même que la partition ait été complètement terminée, n'ont pas manqué de dire ou de penser que dès l'instant où Paris ne jouait pas l'ouvrage il fallait nécessairement qu'il fût médiocre. Et pourquoi s'il vous plaît, est-il indispensable que Paris et ses théâtres accaparent toutes les productions et en aient les prémisses ? Pourquoi devrons-nous suivre absolument les idées de la capitale, n'accepter comme bon que ce qui lui convient de trouver bon et rejeter de parti pris ce qu'elle dédaigne ou ce qu'on ne lui offre pas ?

Il nous est avis que le public de province, — celui d'une ville importante comme la nôtre surtout — est un juge aussi compétent, aussi impartial que le public parisien. Plus important et plus impartial souvent, car à Paris, il faut compter bien plus qu'à Lyon avec les réclames, la camaraderie, les questions d'école, la mode, etc..

Du reste, il est advenu cent fois que les arrêts de Paris ont été cassés par la province, et neuf fois sur dix celle-ci a eu raison contre celui-là.

Sans doute jusqu'à présent, qu'il se soit agi d'art littéraire, dramatique ou musical, Paris a été généralement appelé à donner son avis le premier et nous nous sommes accoutumés à nous dénier de ce qui n'a pas été consacré par le boulevard ou la presse. Mais il y a commencement à tout et il ne nous paraît point mauvais qu'on vienne consulter aussi notre goût et invoquer notre opinion. Il serait même à souhaiter que de semblables occasions se présentent plus souvent et que plus souvent un M. Saint-Saëns et un M. Aimé Gros se rencontrent pour faire ouir aux lyonnais de la musique inédite et composée pour ainsi dire spécialement à leur intention.

Jugeant convenable d'attendre la première représentation pour apprécier à cette place *Etienne Marcel*, il nous sera pourtant d'ores et déjà permis de dire que nous serions excessivement surpris si le troisième acte et son ballet ne produisaient pas un très-grand effet, au point de vue dramatique, scénique et musical.

Le collaborateur de M. Saint-Saëns est M. Gallet, qui a écrit le poème. Sa forme en est très suffisamment littéraire. En outre, qualité rare dans les livrets des opéras soi-disant historiques, — l'auteur a serré d'assez près l'histoire sans la dénaturer ou la défigurer.

Etienne Marcel (M. Delrat), d'abord patriote sincère, révolté des abus provoqués par la faiblesse du dauphin Charles (M^e Luigi), régent pendant la captivité en Angleterre de Jean-le-Bon, soulève le peuple et les bourgeois contre les conseillers royaux et s'empare du pouvoir. Puis, ambitieux vulgaire, et voyant sa popularité sur le point de crûler, le fameux prévôt des marchands devient à la fin traitre à sa patrie, au roi, et, au moment où il va ouvrir les portes de Paris à Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, est assassiné par Jean

LA RENAISSANCE

MEDECINE

I. — Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Bertholet : **2 fr. 50**, la boîte.

II. — Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, etc. — Faire usage des **Pastilles et des Poudres de Paterson**, au bismuth

et magnésie. — Pastilles : **2 fr. 50**; Poudres : **5 fr.** **III.** — Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses. — Le **Vin de Bellini** au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-néfaste, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille : **14 fr.**

DÉPOTS à la Pharmacie DETHAN, fabr. St-Denis, 90, PARIS, et dans les principales Pharmacies de France et de l'Etranger

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Sous M^{me} DUPORT Discréction
TIENT DES PENSIONNAIRES
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franço)

Phthisie, Toux opiniâtres, bronchites,
(Voir aux Annonces Capsules DARTOIS)

Service des ordonnances. — **Pharmacie CORNET**, gare St-Paul, Lyon. — Préparation rapide et soignée. Les ordonnances sont expédiées pour Lyon et le dehors dans les deux heures qui suivent la réception. Envoi immédiat des médicaments urgents.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. LYON

Cette Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion de la saison d'hiver, elle vient de recevoir des assortiments variés d'articles de tous genres, dans d'excellentes conditions. Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs, de la marchandise fraîche et à la dernière mode.

PRIX FIXES INVARIABLES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS .

Asperges, Vignes, Figuiers et Fraisiers d'Argenteuil

Les Asperges Louis LHÉRAULT ont obtenu

Le GRAND PRIX à l'Exposition universelle de 1878

Pour leur qualité, rendement, volume, beauté, précocité, rusticité, etc.

Pour avoir du plant de ces asperges, s'adresser directement et exclusivement à

Louis LHÉRAULT

Horticulteur-cultivateur, 29, rue des Ouches à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Seul lauréat des Médailles d'honneur qui ont été décernées à des légumes si réputés aux grandes Expositions internationales européennes.

Medaille d'or à l'Exposition universelle de 1878 pour mes cultures de Figuiers d'Argenteuil.

Grande collection de Vignes de cuve et de table, et de Fraisiers pleine terre et pour culture forcée, comprenant les variétés les plus nouvelles et les plus recommandées.

Vigne Gamay noir d'Argenteuil, la plus rustique, la plus productive et la plus cultivée pour la fabrication du vin.

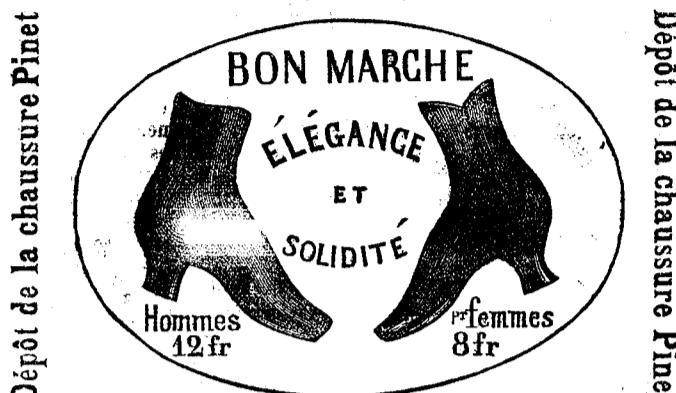
L'époque la plus convenable pour les plantations est pour les Asperges de janvier à fin avril; pour les Figuiers, Vignes et Fraisiers: depuis fin octobre jusqu'à avril.

Envoi franck du Catalogue sur demande affranchie.

CHEZ L'AUTEUR: Instructions générales sur la culture des Asperges d'Argenteuil, par Louis LHÉRAULT, 2^e édition. — Prix: 1 fr.

Culture du Figuier d'Argenteuil, par le même, 2^e édition. — Prix: 1 fr.

AU LABOUREUR
Maison recommandée pour la bonne fabrication des CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETTES ET ENFANTS



Dépôt de la chaussure Pinet

Maison CASSET, rue de la République, 32 (ex-rue de Lyon)

EAU TONIQUE
DICQUEMARE, Chimiste (ROUEN)

Active laousse des cheveux. Empêche leur décoloration. Et leur redonne de la vie. — PRIX DU FLACON: 3 FR.

POMMADÉE EPIDERMAL

ANTIPELLICULAIRE

Arrête la chute des cheveux. — Détruit les pellucides. — Calme les démangeaisons. — PRIX: 3 FR. LE POT

Se trouve à Lyon, chez M. BRIAU, rue du Bas-d'Argent, 3

ET DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE

Articles de Luxe et de Fantaisie

MON CASSET

Rue de la République

32

(EX-RUE DE LYON)



Rue de la République

52

(EX-RUE DE LYON)

ÉVENTAILS

MAROQUINERIE

Bijouterie. — Tablettierie
Sac gobelets, Nécessaires garnis
Ébénisterie artistique
Porte-Bouquets, Passe-Partout
Chapelles, Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs



Porte-Cigares en Cuir de Russie

MALT EXTRACT DÜRR

(Extrait de Malt et Bonbons de Malt Dürr, de Strasbourg)

Employé en Allemagne depuis longtemps avec le plus grand succès, pour combattre les Maladies de Potrine. SEULS PRODUITS qui calment la TOUX instantanément. Des plus efficaces, par la Diastase qu'ils contiennent pour la guérison des Dyspepsies, Gastralgies, Aigreurs, Vomissements, etc., etc.

Le flacon d'Extr. de Malt, 2 fr. — La boîte de Bonbons, 2 fr. Dépôt général, Pharm. SIMON, rue de Lyon, 80.

JE VOIS GRATUIT avec pr^é à l'appel, l'indication de la formule infallible pr^é guérir en secret et sans frais les écoulements récents ou invétérés. — EYMIN, Vienne (Isère).

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET aîné guérit toutes les Maladies contagieuses; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les Acrétes des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.

S'adresser, à Lyon, à la Pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

Même pharmacie: Pomade souveraine pour les yeux, Prix: 2 fr. — Liqueur infatiable contre les maux de dents, Prix: 2 francs.

○ ANÉMIE, CHLOROSE, MANQUE D'APPÉTIT ○

Mauvaises Digestions, Convalescences prolongées

VIN BERTAND

Le Tonique par excellence

A BASES DE QUINQUINA & D'EXTRAIT DE MALT combinées aux principes aromatiques du café, du cassis et de l'orcez d'orange

Le seul apéritif, le seul fortifiant, le seul fébrifuge, le seul reconstituant des forces éprouvées, soit par le travail, soit par la maladie, soit par tout autres causes débilitantes dissimulant parfaitement sous un goût exquis la saveur amère des substances médicamenteuses qui en font la base principale, tout en conservant leurs principes actifs, le seul enfin justifiant cette maxime d'Horace: Omne iustit punctum qui miscuit utili auti Celui-là atteint la perfection qui sait joindre l'utile à l'agréable.

ENTREPOT GÉNÉRAL CHEZ L'INVENTEUR

Pharmacie des Archers, rue Confort, 12, Lyon

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'Etranger.

PRIX: 6 FRANCS

Pour éviter les contrefaçons, exiger la signature LÉON BERTRAND.

AUX ASTHMATIQUES

16 ans de succès et des cures si nombreuses qu'elles ne se comptent plus, prouvent que le traitement de M. AUBRÉE, médecin-pharm. à Ferté-Vidame (Eure-et-Loire), est sans rival contre l'asthme, la toux, l'oppression, la bronchite, le catarrhe; il est à la portée de tous. Consultations par correspondance, renseignements gratuits.

PLUS DE RHUME DE CERVEAU
Guérison en 24 heures par la POUDRE EGALON
1 fr. 75 c. — Dans les Pharmacies

CAPSULES DARTOIS

A LA CRÉOSOTE DE MÈTRE

Seul remède spécial contre la PHTHISIE et les TOUX OPINIATRES qu'il améliore rapidement. — Guérison prompte et assurée dans tous les cas de BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE, ENGORGEMENT PULMONAIRE, ASTHME MUMIFIQUE. — Les Capsules Dartois, de la grosseur d'une pilule ordinaire, n'ont aucun goût et sont prises sans difficulté. — Les malades qui ont tout employé sans succès peuvent facilement se convaincre de leur efficacité, car un seul flacon suffit.

3 fr. dans les Pharmacies. — Expédition et brochure franco. — 97, rue de Rennes, Paris.

ÉPILEPSIE

CRISES NERVEUSES, HYSTÉRIE

Traitemen^t gratuit jusqu'à disparition des crises.
D' RIVAILLES, 107, rue de Rennes, PARIS ou par correspondance.

1 fr. 50 ORGUE AMÉRICAIN. Charmantes orgues incluses peuvent être jouées, nouveau jeu facile même pour enfant. Jeu de marionnettes. — Chaque 25 c. en son port. On expédi^t cont. timb. ou mand. (Prospectus franco). G. SMITH, rue de Juillet, Paris.

INJECTION BARBARA

VRAIE INFILTRATION

Pour les tumeurs blanches des femmes, 8 fr. le double flacon.

Génération instantanée, radicales, des maladies graves les plus invétérées. Prix: 4 fr. 115, cours Lafayette, Lyon.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade

PARIS, 18, quai de la Tournelle, Paris.

VERRIÈRE PHARMACEUTIQUE

TOILE SOUVERAINE

NEVRALGIES, MIGRAINES, HAUX DE TÊTE

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinevrétique de G. Langlade